

Réf: Dossier N° : 24906

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MARRONCOM »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE EXTENSION, 29 BP 89 ABJ
29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 25 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MARRONCOM » .

Objet: Maintenance, Production télécom, Prestations de services ; La participation directe ou indirecte à toutes opérations commerciales qui pourraient être à l'objet ci-dessus énoncé ou qui pourraient promouvoir en établissant des nouvelles sociétés d'apports de capitaux ou de souscription de garantie ou autres intérêts y afférents par voie de fusion, d'association conjointe, etc. L'engagement dans toutes opérations à cet effet soit seul et pour son compte soit pour le compte de tierce partie, soit sur une base de commission ou de courtage, soit sur une somme déterminée en fournissant du personnel en qualité de représentant ou en agent de toutes firmes, soit de toute autre manière ; Et, d'une manière générale, toute activité connexe, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ou à toutes activités connexes ou similaires.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE EXTENSION, 29 BP 89 ABJ
29

GERANT: Monsieur DOLO BOUREIMA .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13916 du 25/05/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10728 du 25/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

